

Réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 « Île de Groix »

Compte rendu du 11 février 2014

Le 11 février 2014 s'est tenue de 14h30 à 17h, dans la salle des fêtes de la commune de l'île de Groix, la réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 « Île de Groix » sous la présidence d'Éric REGENERMEL, Maire de Groix.

Le comité de pilotage était précédé le matin du comité consultatif de la réserve naturelle François Le Bail de Groix.

Présents :

REGENERMEL Éric	:	Commune de Groix / Président du COPIL / Maire de Groix
HESS Jean-Marc	:	Commune de Groix / Maire-Adjoint Environnement Agriculture
REMY Marie	:	Commune de Groix / Directrice Générale des Services
LAUGAUDIN Liliane	:	Sous-Préfecture de Lorient / Secrétaire Générale
AMAILLAND Virginie	:	Sous-Préfecture de Lorient
PAILLAT Gilles	:	DREAL Bretagne / Chargé de mission Natura 2000
HUGOT Christophe	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer Morbihan - Service Biodiversité
MORVAN Nathalie	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer Morbihan - Service Biodiversité
BROHAN Luc	:	CECLANT/ COMDdD
AUBRY Philippe	:	Sémaphore de Beg Melen
COUESPEL Thierry	:	Conseil Général du Morbihan / Chargé de mission
DELATOUCHE Typhaine	:	Lorient Agglomération / Chargée de mission Natura 2000
DORÉ Orlane	:	Lorient Agglomération / Chargée d'opération Natura 2000
LE MEUR Cyril	:	Lorient Agglomération / Stagiaire
CAPLANNE Sophie	:	Agence des aires marines protégées - Antenne Atlantique / Chargée de mission Natura 2000 Morbihan, usages, qualité de l'eau et base de données Atlantique Nord Est
BEERGUNNOT Gaëlle	:	Agence des aires marines protégées / Responsable de l'antenne Atlantique
LANIECE Serge	:	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ONCFS
ROBERT Catherine	:	Bretagne Vivante / Réserve Naturelle François Le Bail
FILLAN Martin	:	Bretagne Vivante / Adhérents
BASK Stéphane	:	Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan
ADAM Michaël	:	Amicale de Chasse
HUTINEL Marie-Pia	:	Association Saint Gunthiern
ADAM Jacqueline Michaëla	:	Association Saint Gunthiern
SAWTSCHUK Jérôme	:	Université de Bretagne Occidentale - Laboratoire Géoarchi
MATHIEU Jean-Pierre	:	Association des usagers de la mer de l'Île de Groix AUMIG et Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers Sportifs France
RICHARD Magali	:	Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins
BERTHOU Jean-Louis	:	Union des Navigateurs du Morbihan
CROUZET Jean-Michel	:	Club de plongée SUBAGREC
OSTI Alfred	:	Comité Départementale de la Randonnée Pédestre CDRP
GUILLAUME-EVEN Geneviève	:	Association La Mouette - Affiliée amis de l'écomusée de Groix

Excusés :

TREFFEL Jean-François	:	Sous-Préfecture de Lorient / Sous-Préfet
VEILLE Jean-Luc	:	Délégation à la Mer et au Littoral du Morbihan (PREMAR / DDTM) / Représentant du Préfet Maritime et du Sous-Préfet de Lorient
NICOL Anne-Chantal	:	Délégation à la Mer et au Littoral du Morbihan (DDTM)
BAILLY Gaëlle	:	Préfecture maritime de l'Atlantique / Chef du bureau Environnement marin et littoral

Excusés :

OLLIVIER Sophie	:	Préfecture maritime de l'Atlantique / Adjointe au bureau Environnement marin et littoral
M. LAISNÉ	:	Préfecture Maritime de l'Atlantique / Adjoint au préfet maritime pour l'action de l'État en mer
BLOT Camille	:	Conservatoire du littoral
MASSIOT Pierrick	:	Conseil régional de Bretagne / Président
MAUS Marie-Annick	:	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
BOUGUENNEC Brigitte	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer Morbihan - Service Biodiversité
DEVERNEY Ludovic	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer Morbihan - Service Biodiversité
NICOT Hervé	:	DIRECCTE Bretagne - Pôle 3 E - SDET - Division Tourisme
BADOUEL Charlotte	:	Comité Régional Conchilicole de Bretagne Sud
TRAINEAU Jean-Charles	:	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ONCFS
HARDEGUEN Marion	:	Conservatoire Botanique National de Brest / Déléguée antenne Bretagne
AUCHER Jean-Paul	:	Lorient Agglomération / Vice-Président chargé des espaces naturels et de la protection du littoral
COZILIS Marc	:	Lorient Agglomération / Vice-Président à l'environnement
GUYADER Claude	:	Commune de Groix / Premier-Adjoint
KERINO Marina	:	Association des îles du Ponant
MARTIN Morgane	:	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Morbihan
LE NEZET Olivier	:	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Morbihan
SAN QUIRCE Sylvie	:	Écomusée
CLAUDEL Patrick	:	Union des Navigateurs du Morbihan
BENZ Anne	:	AUDELOR
MAHEO Roger	:	Expert
LE GARREC Marie-José	:	Scientifique
COCHENEC-LAUREAU Nathalie	:	IFREMER
LE GARFF Bernard	:	Université de Rennes 1
ROZE Françoise	:	Université de Rennes 1
HOURDE Maxime	:	Bretagne Vivante / Bénévole
RIO Annie	:	Bretagne Vivante / Vice-présidente
GUILLEVIC Yvon	:	Bretagne Vivante / Bénévole
RICARD Georges	:	Associations Eau et Rivières de Bretagne et Nature et Culture
RICARD Marie	:	Associations Eau et Rivières de Bretagne et Nature et Culture

Document en téléchargement sur le site Internet <http://groix.n2000.fr/> :

- Présentation PowerPoint générale,
- Présentation de l'Agence des Aires Marines Protégées,
- Présentation des résultats des suivis écologiques.

1 Introduction du Président du Comité de Pilotage

Éric REGENERMEL introduit la réunion en remerciant l'ensemble des acteurs pour leur participation. 10 ans après la validation du Document d'Objectifs du site Natura 2000, il constate que nous sommes arrivés à des résultats. Il annonce qu'il ne se représente pas comme maire. Il a été présent depuis le début de cette aventure et restera citoyen actif sur sa commune. Il souhaite que Natura 2000 reste dans les actions municipales à terre comme en mer. L'île de Groix est une zone remarquable pour sa biodiversité. Il rappelle que le littoral est historiquement une zone de travail pour l'agriculture et la pêche. C'est devenu une zone de loisir sur des espaces agronaturels et marins. Comme la commune a collaboré avec les agriculteurs et les chasseurs sur la partie terrestre du site Natura 2000, il souhaite que les collectivités et l'État relèvent le même défi sur la mer. Les pêcheurs ont beaucoup de connaissances à nous apporter sur les milieux naturels et les espèces marines.

La gouvernance du site Natura 2000 va évoluer avec une intervention plus importante de l'Etat. La commune de Groix et Lorient Agglomération ont assuré le rôle d'opérateur local et la présidence du comité de pilotage. Elles ont obtenu des résultats tangibles sur la partie terrestre du site Natura 2000.

La France était en retard pour la mise en œuvre des aires marines protégées. Le réseau Natura 2000 français a ainsi été étendu en mer en 2008. Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Ile de Groix » a été élargi à un plus grand nombre d'acteurs marins en 2010. La gestion du site Natura 2000 de Groix pour la rédaction de la partie marine du DOCOB pourrait devenir un exemple de démarche participative

permettant une acceptation/intégration de cette politique de préservation des espaces naturels et marins par la population locale.

2 Gouvernance du site Natura 2000

Gilles PAILLAT excuse Monsieur **VEILLE**, administrateur en chef des affaires maritimes, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer du Morbihan, qui devait représenter le Préfet maritime et le Sous-Préfet de Lorient.

Le site Natura 2000 est majoritairement marin. **Éric REGENERMEL** a été désigné comme Président du comité de pilotage du site Natura 2000 par arrêté préfectoral du 17 décembre 2010. La commune de Groix et Lorient Agglomération sont opérateurs locaux conjoints.

La mise en œuvre de Natura 2000 se fait progressivement sur la mer. En 2004, la mer n'avait pas été exclue de la démarche. Un groupe de travail « mer » avait été mis en place. Lors du Comité de pilotage de 2010, l'Agence des Aires Marines Protégées a exposé son rôle dans l'animation des sites Natura 2000 marins tandis que le Comité Local des Pêches et des Élevages Marins a présenté les activités de pêches professionnelles exercées dans le site Natura 2000. Lors de celui de 2012, le bureau d'études TBM avait fait une présentation des premiers résultats de la campagne d'études des milieux naturels marins (CARTHAM) illustrée par un diaporama photo du club de plongée subagrec.

Le Préfet Maritime et le Sous-Préfet de Lorient souhaitent continuer à confier la présidence du comité de pilotage à l'un de ses membres représentant une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales, en application des dispositions de l'article R. 414-9-2 du code de l'environnement. Ils souhaitent par ailleurs que la gestion du site Natura 2000 se déroule dans le cadre d'un partenariat étroit entre la structure porteuse historique (Commune de Groix et Lorient Agglomération) et l'Agence des aires marines protégées (AAMP), selon les priorités d'intervention suivantes :

- l'intervention de l'animateur historique (Commune de Groix et Lorient Agglomération) pour le suivi de la mise en œuvre du DOCOB se rapportant au site Natura 2000 « historique », c'est-à-dire préalable à son extension en mer en 2008 (chargées de mission mobilisées : Typhaine Delatouche et Orlane Doré) ;
- l'intervention de l'AAMP pour l'élaboration puis le suivi de la mise en œuvre des parties du DOCOB se rapportant aux espaces marins du site, tels qu'issus de son extension en mer en 2008 (chargée de mission mobilisée : Sophie Caplanne).

L'Etat insiste sur la nécessité d'une gestion d'ensemble du site Natura 2000, garante d'une cohérence dans les actions de mise en œuvre du DOCOB et du bon état de conservation des habitats naturels et des espèces ayant justifié sa désignation. Ce faisant, il attend de Lorient Agglomération et de l'AAMP un travail efficient dans le cadre d'une collaboration étroite, à la hauteur des enjeux et des moyens mobilisés.

3 Rédaction du volet marin du DOCOB

Gaëlle BEERGUNNOT précise que l'AAMP, en charge de la rédaction du volet marin du DOCOB, apportera sa vision à l'échelle de la façade, rencontrera les acteurs concernés par plusieurs sites Natura 2000 sans pour autant oublier de prendre en compte les usages locaux.

Les plus-values de l'intervention de l'agence se trouvent dans :

- Une approche multi-sites des usages qui ne s'arrêtent pas aux limites des sites Natura 2000 (pêche, plaisance...),
- La rédaction de mesures cohérentes voir communes entre les différents DOCOBs de sites Natura 2000 proches,
- Le lancement d'études sur les fonds et les espèces marines et une vision globale à l'échelle de la façade atlantique.

Sophie CAPLANNE et Hugues CASABONNET (volet pêche) de l'AAMP seront chargés du suivi de ce dossier.

Sophie CAPLANNE présente l'agence et propose une méthode de travail et le calendrier prévisionnel pour la rédaction du volet marin du DOCOB sur 2 ans (Cf. présentation PowerPoint). Les documents seront préparés et envoyés en amont des groupes de travail.

Les programmes de connaissance CARTHAM et PACOMM constituent un pôle de données qui donnent une bonne vision de l'état des lieux écologique du site Natura 2000 de « Île de Groix ». Ceci permettra de présenter les résultats rapidement en groupe de travail.

Il est demandé aux participants qui souhaiteraient être intégrés à la démarche de se faire connaître.

Eric REGERNERMEL relève que les méthodes de travail seront semblables à ce qui a été fait à terre avec une implication importante des acteurs concernés, dont les groisillons mais également les acteurs de la pêche, du clapage de sédiments et de développement de l'éolien en mer.

Concernant les acteurs de la pêche, des conventions sont en cours de signature entre l'Agence des Aires Marines Protégées et le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) pour mieux identifier les usages sur les sites Natura 2000. L'AAMP financera 2 postes de chargés de mission Natura 2000 au CRPMEM en accompagnement aux chargés de mission Natura 2000 des opérateurs locaux et pour l'animation du site Natura 2000 de Penmarc'h.

Magali RICHARD confirme que les enjeux sur la mer ne sont pas neutres pour l'activité pêche professionnelle.

Concernant la plaisance, des échanges sont en cours au niveau national en l'AAMP et les fédérations nationales.

Il existe un comité de suivi du clapage des sédiments de la Rade de Lorient. Natura 2000 pourra prendre connaissance de ses travaux sans s'y substituer.

Stéphane BASCK demande si la chasse sur le DPM est concernée par ce site désigné au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore ». Une réserve de chasse est déjà identifiée dans le DOCOB. Le DPM proche littoral a déjà été abordé dans le volet terrestre sans action identifiée à ce sujet.

Luc BORHAN précise que le DOCOB ne devra pas entraver les activités d'entraînement (aériennes, nautiques et sous-marines) de la marine nationale.

4 Bilan d'activités 2012/2013

Typhaine DELATOUCHE et **Orlane DORÉ** présentent le bilan d'activité 2012/2014 (Cf. présentation Power-point) :

- Animation du site Natura 2000 : bilan des réunions de concertation, expertises...
- Etudes scientifiques en cours dont une nouvelle espèce d'intérêt communautaire inventoriée dans le site Natura 2000 (1 individu de grand rhinolophe) dans le cadre du stage de Cyril Le Meur pendant 5 mois à Lorient Agglomération. Différents ouvrages militaires et galeries de Groix ont été prospectés lors d'une journée d'inventaire au mois de décembre 2012 grâce à l'accompagnement de Michaël ADAM.
- Evaluation des incidences au titre de Natura 2000 : bilan des projets ayant fait l'objet d'un appui technique,
- Contrat Natura 2000 : bilan du contrat Natura 2000 en cours et projets de contrat Natura 2000 (espèces invasives, fréquentation à Pen Men...),
- Outils de communication dont les plaquettes sur les évaluations des incidences au titre de Natura 2000 réalisées par Lorient Agglomération.

Catherine ROBERT présente le bilan de l'expérimentation de pâturage. Les nouveaux secteurs de pâturage sont validés.

L'association de Saint-Gunthiern note que les moutons ne sont plus sur le site et demande s'il serait possible de remettre des animaux en pâturage.

Il apparaît qu'il n'est pas facile de mettre en œuvre des actions de pâturage sur l'île de Groix compte tenu des contraintes réglementaires et des risques de pertes d'animaux. Un projet d'agriculteur initialement à Groix est finalement en cours de délocalisation à Bubry.

Catherine ROBERT présente les suivis écologiques menés par la Réserve Naturelle en lien avec Natura 2000 : Gravelot à collier interrompu, mammifères marins, oiseaux marins, milieux marins, faune pélagique, œufs de raies...

5 Suivis botaniques

Jérôme SAWTSCHUK et Typhaine DELATOUCHE présentent les résultats de l'évaluation écologique du programme de réhabilitation du littoral de Groix menés par la Réserve Naturelle et l'Université de Bretagne Sud (Cf. Présentation PowerPoint). Ces suivis botaniques réalisés entre 1989 et 2013 sont illustrés par les suivis photographiques aériens du littoral avant-après (2007 - 2012). Le 5 février 2014, ces résultats ont fait l'objet d'une communication lors du colloque REVER sur la restauration végétale.

Eric REGENERMEL précise que la patience porte ses fruits malgré le scepticisme de certains vis-à-vis du dispositif de mise en défend des milieux naturels parfois contraignant pour les citoyens. Avec 90 % des personnes qui respectent les aménagements, des résultats concrets sont visibles. L'île de Groix présente des outils de démonstration qui pourront être réutilisés par d'autres sites en Bretagne.

Concernant la gestion des landes, c'est plus compliqué. Ce sont les agriculteurs qui ont autrefois travaillé ces sols avant qu'ils reviennent à la lande. Aujourd'hui les agriculteurs produisent plus sur de plus petites surfaces et n'ont que peu d'intérêt à gérer les espaces naturels. Si nous souhaitons conserver des paysages littoraux emblématiques de landes à bruyère vagabonde, il faudra aider les agriculteurs ou financer des prestataires extérieurs pour qu'ils entretiennent l'espace. Si les communes n'ont pas plus de moyens financiers cela sera difficile à mettre en place.

Gilles PAILLAT demande à ce que les acteurs réagissent sur les moyens attribués pour la préservation des espaces naturels de Groix. L'île de Groix bénéficie d'une réserve naturelle, de la présence de l'Etat, de chargées de mission Natura 2000. Les moyens financiers existent même s'ils ne sont pas à la hauteur des attentes de la commune. A ce jour, il est observé une certaine réussite de l'opération. Une grande partie des actions du document d'objectifs a été réalisée. Il s'agit à présent d'évaluer le travail accompli, de travailler sur le financement des actions de gestion sur le long terme et de développer des échanges, par exemple avec Belle-Ile et Crozon, pour enrichir la réflexion sur Groix.

6 Étude sur les espaces agronaturels de l'île de Groix

Typhaine DELATOUCHE présente les derniers résultats de l'étude et ses utilisations à venir notamment :

- Évaluation et mise à jour de la partie terrestre du document d'objectifs du site Natura 2000 « Île de Groix »,
- Étude agricole,
- Plan Local d'Urbanisme.

Présentation de l'étude et derniers documents téléchargeables sur les pages Internet

http://groix.n2000.fr/etude_espaces_agro_naturels et
http://groix.n2000.fr/copil_etude_espaces_agronaturels.

7 Prévisionnel d'activité 2014

Typhaine DELATOUCHE présente le prévisionnel d'activité pour l'année 2014 :

- Présentation des actions menées dans le cadre de Natura 2000 à la nouvelle équipe municipale et au forum régional Natura 2000 organisé par la DREAL Bretagne fin 2014.
- Poursuite des actions en cours : les **études et suivis écologiques** présentés ce jour vont être poursuivis et valorisés localement et à l'échelon régional.
- Ces études et suivis contribueront à la réalisation d'une étude d'évaluation de la démarche Natura 2000 (pour sa partie terrestre) et à la mise à jour du DOCOB du site Natura 2000 « Île de Groix ». Une grande partie des actions prévues au DOCOB a été réalisée. Il s'agit à présent de voir comment aller plus loin dans la poursuite de ces actions.
- Il est proposé de commencer à travailler sur le projet de travaux de **maîtrise de la fréquentation** autour du **phare de Pen Men**. Ces travaux nécessiteront la réalisation de dossiers préalables (demande d'autorisation de travaux, étude d'incidence au titre de Natura 2000, commission des sites, enquêtes publiques...) et de recherche de financement (Contrat Natura 2000). Ils seront également conditionnés par l'avenir des bâtiments du phare. La commune a fait le point sur ce dossier avec le Conservatoire du littoral en début d'année 2012.
- Il est proposé que la commune présente un projet de **limitation des espèces invasives** sur ses terrains communaux (notamment de l'herbe de la Pampa) grâce au montage d'un contrat Natura 2000.
- Une plaquette sur les oiseaux du littoral de Lorient Agglomération est en cours de réalisation.

Marie REMY précise que les financements pour la gestion des espèces invasives sont éligibles dans le site Natura 2000. Il existe un vrai problème de dispersion de l'herbe de la Pampa. Il serait bien de traiter cette thématique à l'échelle de la commune. Cette action sera renforcée par la publication d'une guide sur les espèces invasives et sur les bonnes pratiques de jardinage et de fleurissement.

Concernant les aménagements autour du phare de Pen Men, elle précise qu'une convention est en cours avec les phares et balises et qu'il existe un comité de gestion chargé de développer les actions de valorisation de cet espace. Le Conservatoire du littoral sera un acteur important dans la gestion de ce site.

Eric REGENERMEL rappelle que les pins maritimes de la pointe de Pen men sont en fin de vie et qu'il faudra envisager le devenir paysager de cet espace emblématique.

Eric REGENERMEL clôture la réunion et souhaite une bonne réussite à la poursuite des opérations dans le cadre de Natura 2000.
--

Natura 2000 : Après la préservation à terre, cap sur la mer

Il y a quasiment dix ans maintenant que la commission européenne a intégré Groix dans la liste des sites d'importance communautaire de Natura 2000. Ce réseau regroupe un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats.

24 ans de suivis

Sur l'île, c'est 80 % du territoire terrestre qui est concerné par la directive habitat. Mardi après-midi, Typhaine Delatouche et Orlane Doré, les chargés de mission de Lorient Agglomération, ont présenté le bilan d'activité de 2012-2013 et les perspectives au cours d'un comité de pilotage présidé par le maire, Eric Régénermel. Jérôme Sawtschuk, maître de conférence à l'UBO a présenté les résultats de 24 ans de suivis écologiques sur les landes et pelouses littorales. « **Les résultats sont probants. Les actions de maîtrise de la fréquentation des voitures, vélos et piétons sur le littoral ont porté leurs fruits et permis une large restauration des habitats de landes et pelouses littorales.** Cependant, l'enrichissement des landes continue. Une gestion sera nécessaire sur le long terme pour maintenir ces habitats d'intérêts communautaires en bon état de conservation », relèvent les chargées de mission.

Vers la mer

Les actions de gestion de ces habitats vont se poursuivre avec



La sauvegarde des habitats naturels étant bien engagés (ici à Pen Men), c'est désormais la partie maritime du site qui va intéresser les acteurs du réseau Natura 2000.

notamment la fauche de landes, la gestion des plantes invasives, les animations nature ou l'entretien du dispositif de maîtrise de la fréquentation. « En 2014, l'action se concentrera sur la communication auprès des nouvelles équipes municipales, l'intégration de Natura 2000 dans le futur Plan local d'urbanisme et la gestion des espèces invasives », détaillent les chargées de mission.

Après la conservation des habitats terrestres, c'est vers la mer dans le cadre de la directive oiseaux que vont s'orienter les travaux. Sur les

28 300 ha de surface, le site de Groix comporte en effet 97 % d'espace maritime au sud et à l'ouest de l'île. « L'Agence des aires marines protégées (AAMP) accompagnait techniquement le réseau Natura 2000 avec des référentiels et la cartographie. À partir de cette année, sa participation sera renforcée par l'élaboration de la partie marine du DOCOB (document d'objectifs) réalisée par Sophie Caplanne. »

La concertation sera organisée en étroite collaboration entre la commune de Groix, Lorient

Agglomération et l'Agence des aires marines protégées du mois de septembre 2014 au mois de juin 2016. « Pendant cette période, l'évaluation des actions Natura 2000 sur la partie terrestre sera réalisée pour obtenir un document d'objectifs unique pour l'ensemble du site », concluent les deux chargées de mission.

■ Denise Guillaume, conseillère générale

Permanence mardi 18 février. Sans rendez-vous de 10 h 30 à 12 h, à la salle des fêtes. Contact : 02 97 54 83 69.

Ile de Groix

Natura. Les actions de gestion se poursuivent



Les moutons Landes de Bretagne participent à une expérience pilote d'écopastoralisme, sur un site Natura 2000, à proximité du sémaphore de Beg Melen.

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Ile de Groix » s'est réuni, mardi dernier, sous la présidence du maire, Eric Régénermel. Les chargées de mission Natura 2000 de Lorient Agglomération, Typhaine Delatouche et Orlane Doré, ont présenté le bilan d'activités du site Natura 2000 et notamment les suivis écologiques et les actions de gestion mises en place sur l'île.

En 2014, communication

Jérôme Sawtschuk, de l'Université de Bretagne occidentale, a présenté les résultats de 24 années de suivis écologiques sur les landes et pelouses littorales. Les actions de maîtrise de la fréquentation des voitures, vélos et piétons sur le litto-

ral, ont porté leurs fruits et permis une large restauration des habitats de landes et pelouses littorales. Les actions de gestion en faveur des habitats et des espèces d'intérêt communautaires se poursuivent : fauche de landes, gestion des plantes invasives, animation nature, entretien du dispositif de maîtrise de la fréquentation.

En 2014, l'action se concentrera sur la communication auprès des nouvelles équipes municipales, l'intégration de Natura 2000 dans le futur Plan local d'urbanisme.

La participation de l'Agence des aires marines protégées sera également renforcée en concertation avec la commune de Groix et Lorient Agglomération, jusqu'en juin 2016.

Télégramme - 15 février 2014